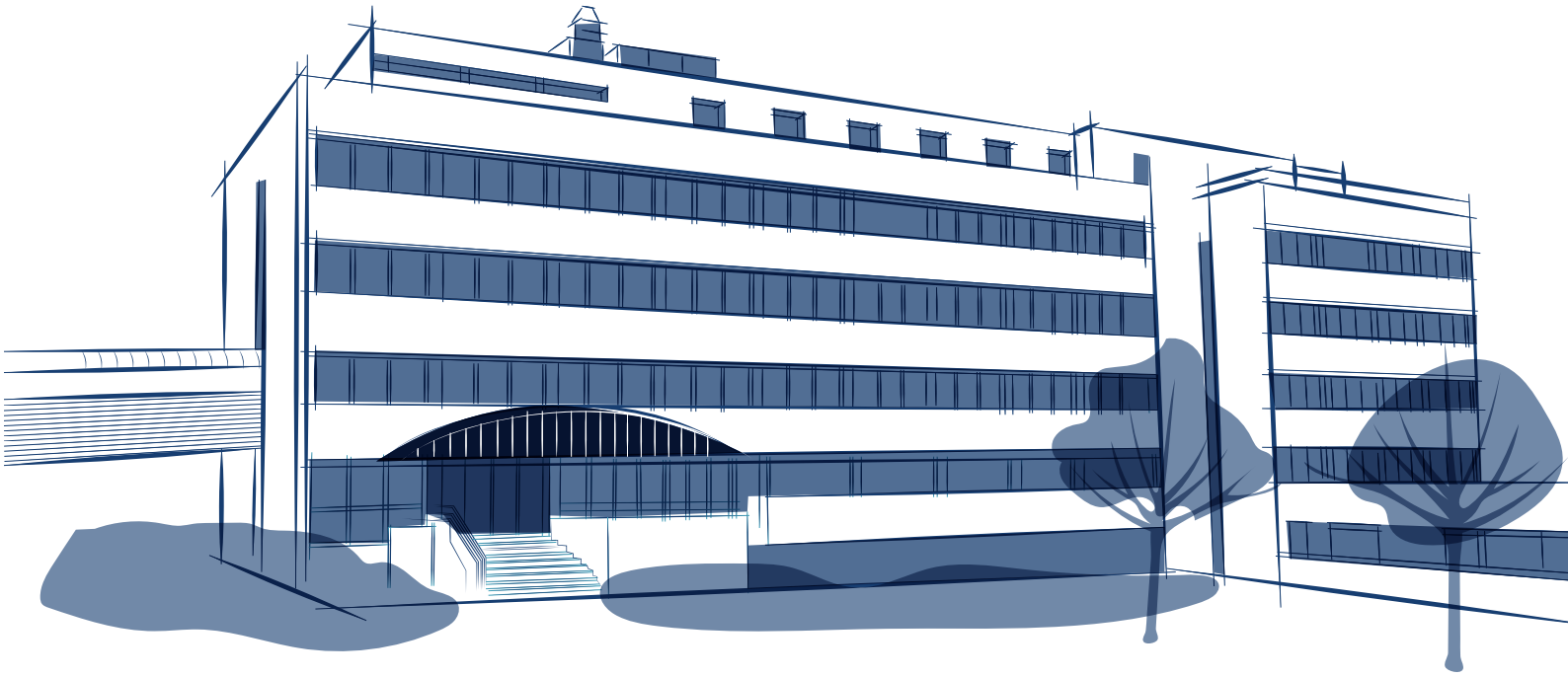


Bienvenue

À LA CLINIQUE NOTRE-DAME



MON PASSEPORT AMBULATOIRE

Mon praticien :

Numéro de téléphone du secrétariat :

Date de consultation d'anesthésie :

Date et heure de l'intervention :

Vous serez contacté la veille (après-midi) de votre hospitalisation pour confirmer l'horaire de votre entrée et vous communiquer les dernières consignes.

Si vous rencontrez un empêchement, que votre état de santé se modifie, que vous n'avez pas d'accompagnant pour votre retour à domicile ou en cas d'urgence, vous pouvez devez nous contacter au 02 31 66 64 00



Mon parcours de soins

1. Avant de quitter le domicile le jour de mon intervention

● Message de la veille

Vous serez contacté par SMS la veille (après-midi) de votre intervention pour confirmer l'horaire de votre entrée et vous communiquer les dernières consignes préopératoires.

● Consignes pré-opératoires

- Respecter les consignes de jeun transmises par le praticien et/ou l'anesthésiste.
- Retirer vernis à ongles, vernis semi-permanent, faux-ongles, bijoux, piercings, maquillage, lentilles de contact.
- Réaliser une douche antiseptique ou **au savon doux selon les recommandations du chirurgien**
- S'habiller de vêtements propres.

6. Le retour à domicile

● En cas de problème

Je peux appeler la clinique, en précisant mon nom et prénom, la date de l'intervention et le nom de mon chirurgien. L'appel doit se faire dans les 48 h. Au-delà de ce délai, veuillez prendre rendez-vous avec votre chirurgien ou votre médecin traitant.

● Appel du lendemain

Je serai contacté entre un et trois jours après mon hospitalisation par l'établissement pour évaluer mon état de santé.

● Questionnaire e-satis

Quelques semaines après mon hospitalisation, je reçois automatiquement par e-mail, un lien vers un questionnaire sécurisé et anonymisé. Il est important de donner en quelques minutes mon avis sur l'accueil dans l'établissement, la prise en charge, la chambre, les repas, l'organisation de la sortie.

5. La sortie

● Consignes pré-opératoires

- Je dois sortir accompagné et avoir une personne majeure présente près de moi la première nuit.
- Je ne conduis pas.
- Je m'assure d'avoir un téléphone à proximité en cas de besoin
- Je prends du repos, j'évite les efforts et m'assure de ne pas boire d'alcool ou fumer pendant douze heures.
- Je suis le traitement ordonné par mon praticien et ses recommandations.

1

6

5



Mon parcours de soins

2. Mon arrivée à l'établissement

- Je me rends au bureau des admissions situé au Bâtiment Pavillon/ Ambulatoire à gauche en entrant sur le parking de la clinique pour présenter mes documents d'entrée à la chargée de patientèle :
- Autorisation anesthésiste (feuille verte) dument remplie et signée
- Feuille « renseignement pour l'admission » dument remplie et signée recto/verso
- Pour les mineurs, la signature des deux parents est obligatoire sur l'autorisation d'opérer
- Pour les personnes sous tutelle, la signature du tuteur est obligatoire sur l'autorisation d'opérer

Je me rends dans le service en suivant le parcours indiqué au sol.

L'aide-soignant m'accueillera à l'entrée du service puis m'accompagnera jusqu'à ma chambre.

2

3

4

3. Mon séjour

● Objets de valeur :

D'une manière générale, n'apportez pas d'objets de valeur ou de sommes importantes en espèce. En cas d'oubli ou d'entrée en urgence, les bijoux, les valeurs, les espèces peuvent être déposés au coffre central (s'adresser à l'accueil). Un inventaire sera dressé en ma présence.

● Culte :

Je peux demander la venue d'un représentant de mon culte en vous m'adressant auprès du personnel soignant.

● Repas / snacking :

Notre établissement met à votre disposition des distributeurs à l'accueil.

● Accompagnant :

La présence d'un accompagnant aux côtés du patient est autorisé dans les chambres particulières. L'accompagnant devra respecter les règles du service.

4. Après mon intervention

- Je suis pris en charge par un infirmier et un aide-soignant et une collation m'est apportée.
- Mon praticien peut me rendre visite. Si mon état le nécessite, mon praticien peut décider d'une nuit d'hospitalisation.

La prise en charge des enfants

Les enfants mineurs doivent être accompagnés d'un tuteur légal. Le carnet de santé doit être apporté à chaque consultation et lors de l'hospitalisation. L'intervention n'aura lieu **que si les autorisations chirurgicale et anesthésique sont signées des deux parents**, sans quoi l'intervention sera reportée (sauf urgence vitale). Il vous sera demandé un justificatif de l'autorité parentale si l'un des deux parents en est déchu. Pour les enfants de moins de 10 ans, la présence de deux adultes dans le véhicule est recommandée lors du retour à domicile.

> Pour le bien-être des enfants :

La Clinique Notre Dame a souhaité adapter le parcours des enfants avec différentes actions :

- les enfants qui le souhaitent pourront se rendre au bloc opératoire grâce à une trottinette ou en voiture électrique, mises à leur disposition
- un cahier de coloriage sera déposé dans la chambre de l'enfant dès son arrivée
- une fresque murale à colorier est disponible dans le salon d'attente du service,
- des jouets pourront être prêtés à l'enfant pour le faire patienter
- l'un des parents pourra accompagner l'enfant jusqu'à l'entrée du bloc opératoire, où le médecin anesthésiste échangera avec ce dernier avant de prendre en charge l'enfant.

Ces dispositifs visent à aider l'enfant et ses parents à préparer l'intervention avec sérénité. Pensez à apporter son doudou, son biberon et sa tétine.

Le Groupe Vivalto Santé

Créé en 2009 par Daniel CAILLE, Vivalto Santé devient l'un des acteurs majeurs de l'hospitalisation en Europe. Il est constitué d'un réseau de 100 établissements de santé répartis dans 6 pays (France, Suisse, Portugal, Espagne, Tchéquie et Slovaquie) au sein desquels travaillent près de 6 500 praticiens et plus de 20 000 salariés. En France, Vivalto Santé compte 53 établissements ; ce qui en fait le troisième acteur de l'hospitalisation privée. Depuis plus de 12 ans, Vivalto Santé connaît une croissance significative grâce à sa stratégie d'acquisition. Le Groupe tire son attractivité d'un modèle d'entreprise unique : « la Troisième Voie ». Ce modèle est fondé sur un partenariat médical et capitalistique regroupant à la fois les praticiens du Groupe et des investisseurs financiers pour une gouvernance partagée. Cette approche spécifique permet d'associer les praticiens aux décisions stratégiques des établissements dans lesquels ils exercent.

Le Groupe Vivalto Santé est le 1^{er} groupe de cliniques privées à s'être engagé dès septembre 2020 dans une démarche d'entreprise à mission en inscrivant dans ses statuts, sa raison d'être au service des patients tout au long de leur parcours de soins et tout au long de leur vie. Quatre engagements ont été pris qui concernent le système de gouvernance partagée avec le corps médical, la prise en charge globale de tous les patients sur ses territoires, l'inclusion des professionnels et la pérennité de l'entreprise. Par ailleurs, le Groupe Vivalto Santé s'est engagé à maîtriser son empreinte environnementale et fait de l'innovation et de la Recherche des priorités au profit des patients, des médecins et des salariés.

Site web : <https://www.vivalto-sante.com/>

La prise en charge des enfants



Votre enfant peut être opéré en ambulatoire pour différents types d'intervention, par exemple en chirurgie viscérale, urologique, stomatologique, traumatologique.

La chirurgie ambulatoire en pédiatrie présente les mêmes bénéfices que chez l'adulte. L'enfant évite l'hospitalisation et la séparation avec le cocon familial. Il reste dans son univers et se sent moins « malade ». L'enfant est surveillé à la maison par sa famille.

C'est le chirurgien qui fait le choix de pratiquer une opération en ambulatoire, en prenant en compte l'âge de l'enfant et le type d'intervention effectuée. Les parents peuvent être présents tout au long de la prise en charge de l'enfant sauf au bloc opératoire.

Mon mémo

Les documents essentiels à prendre avec moi

- Ma pièce d'identité
- Ma carte vitale
- Ma carte de mutuelle
- Le dossier d'entrée complété et signé
- Mes ordonnances de traitement
- Mes bilans et résultats d'examens prescrits par le praticien
- Le livret de famille (pour mon enfant)
- Le carnet de santé (pour mon enfant)
- L'autorisation d'opérer signée par les deux représentants légaux (pour mon enfant)

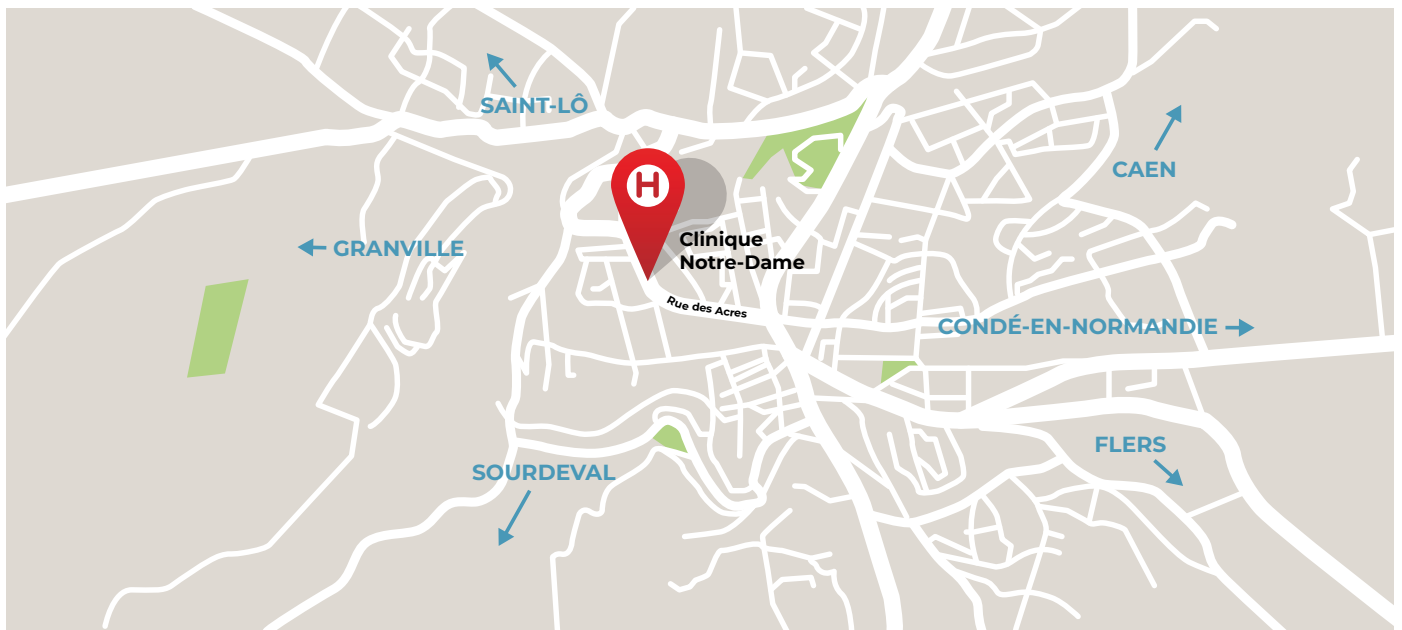
Je n'oublie pas non plus

- Des vêtements confortables et adaptés au type d'intervention (vêtements amples, chaussures ouvertes ...)
- Les boîtiers de rangements de vos lunettes, lentilles, appareils auditifs, prothèses dentaires
- De la lecture, ou de quoi écouter de la musique avec casque. Mais veillez à ne pas apporter de bijou ou tout autre objet de valeur
- Le doudou de mon enfant

Je m'assure que

- Une personne est prévenue et me raccompagnera lors de ma sortie

Plan de l'établissement et accès



• VOITURE :

Vous pourrez stationner au sein du parking payant de l'établissement ou dans les rues adjacentes. La Clinique Notre-Dame décline toutes responsabilités en cas de vols ou de casses.

• TRANSPORT EN COMMUN :

BUS « Arrêt Clinique Notre-Dame » situé à proximité de la gendarmerie.

• TAXI :

La Clinique Notre-Dame travaille avec les Taxis de la ville pour faciliter vos transports vers et depuis l'établissement. Pensez à réserver votre voyage au préalable par téléphone. Les taxis conventionnés ne sont demandés que sur prescription médicale. Les frais doivent être avancés*. Des places sont réservées aux patients ou familles détenteurs d'une carte «handicapé».

Numéros utiles

- Accueil : 02 31 66 64 00
- Radiologie, Échographie, Scanner : 02 31 66 64 64
- Service facturation : 02 31 66 64 04
- Service de chirurgie : 02 31 66 64 12
- Consultations anesthésie : 02 31 66 64 52
- Service de chirurgie ambulatoire : 02 31 66 64 11

Coordonnées

Clinique Notre Dame
23, rue des Acres
14500 VIRE
02 31 66 64 00

<https://cliniquenotredame.vivalto-sante.com>

